

AGILITY & OBEDIENCE CLUB (AOC)

N° SCC OB3938 – N° SIRET 517 685 988 00019

Terrain : Avenue des Baléares – Lieu-dit Gabarre Haute – 66740 Laroque-des-Albères
06 61 71 01 92 – aoc@clubaoc.com – www.clubaoc.com – Facebook : CLUB.CANIN.AOC

COURS D'ESSAI

Avant toute inscription, vous pouvez participer à un cours d'essai. Vous recevrez un SMS avec le jour, l'heure et le lieu de la séance.

Une participation de 15 € est demandée, à régler en espèces avec l'appoint dès votre arrivée, ou la veille par Wero.

LE COURS D'ESSAI NE GARANTIT PAS L'ACCEPTATION À LA DEMANDE D'ADHÉSION.

Tarif à régler

Prestation	Tarif
Cours d'essai (1 séance)	15 €

Modes de paiement

Espèces, avec l'appoint, dès votre arrivée au club.

Wero, la veille de la séance — coordonnées transmises par SMS/WhatsApp.

AGILITY & OBEDIENCE CLUB (AOC)

N° SCC OB3938 – N° SIRET 517 685 988 00019

Terrain : Avenue des Baléares – Lieu-dit Gabarre Haute – 66740 Laroque-des-Albères
06 61 71 01 92 – aoc@clubaoc.com – www.clubaoc.com – Facebook : CLUB.CANIN.AOC

1. Inscription – Cours d'essai

Fiche de renseignement à remplir avant votre venue.

Vous

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone portable :

Assurance R.C. :

Email :

Votre chien

Nom (+ affixe LOF) :

Sexe		Race	
Né(e) le		Catégorie	

Je certifie que mon chien est à jour de ses vaccinations obligatoires.

Chien de catégorie (1re ou 2e catégorie)

Merci de vous munir, le jour du cours d'essai, de la photocopie du permis de détention et de l'attestation d'assurance R.C. en cours de validité.

Conducteur du chien au club	Propriétaire du chien
Date et nom (tapé = signature) :	Date et nom (tapé = signature) :

AGILITY & OBEDIENCE CLUB (AOC)

N° SCC OB3938 – N° SIRET 517 685 988 00019

Terrain : Avenue des Baléares – Lieu-dit Gabarre Haute – 66740 Laroque-des-Albères
06 61 71 01 92 – aoc@clubaoc.com – www.clubaoc.com – Facebook : CLUB.CANIN.AOC

2. Décharge de responsabilité

Entre les soussignés : l'Association AOC (ci-après « l'AOC »)

M./Mme :

Demeurant :

ci-après dénommé(e) « le Participant »

Objet : La présente décharge a pour but de dégager l'AOC de toute responsabilité civile ou pénale pour tout accident, dommage corporel, matériel ou immatériel pouvant survenir lors de la participation du Participant aux activités organisées, qu'elles aient lieu dans l'enceinte du club ou en extérieur.

Article 1 – Acceptation des risques : Le Participant reconnaît que la pratique des activités cynophiles comporte des risques inhérents (blessures causées par des chiens, chutes, morsures, etc.) et accepte d'y participer sous sa propre responsabilité.

Article 2 – Assurances : Le Participant certifie disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle couvrant les dommages qu'il pourrait causer ou subir, ainsi que ceux causés par son chien, lors des activités.

Article 3 – Renonciation à recours : Le Participant renonce expressément à tout recours contre l'AOC, ses représentants et bénévoles, en cas d'accident ou de dommage survenu pendant les activités.

Article 4 – Engagement à respecter les règles : Le Participant s'engage à respecter les consignes de sécurité et le règlement intérieur du club.

Fait à :

Le :

Je certifie avoir lu et compris cette décharge, et j'en accepte les termes.

Signature du Participant (tapez votre nom et prénom) :

En saisissant votre nom dans ce champ et en validant la case ci-dessus, vous signez électroniquement ce document et en acceptez les termes, au même titre qu'une signature manuscrite.

Merci et à bientôt sur le terrain !